

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté du 4 mai 2016 fixant le nombre de postes offerts au concours réservé pour l'accès au corps des attaché(e)s d'administration affecté(e)s au traitement de l'information en qualité d'analyste du ministère de la culture et de la communication ouvert au titre de l'année 2015

NOR : *MCCB1608023A*

Par arrêté de la ministre de la culture et de la communication en date du 4 mai 2016, le nombre total de postes offerts au concours réservé pour l'accès au corps des attaché(e)s d'administration affecté(e)s au traitement de l'information en qualité d'analyste du ministère de la culture et de la communication est fixé à 4.